

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

ARRAS, le 22 MAI 2017

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de l'Environnement
Guichet Unique de la Police de l'Environnement

Réf : \\d62-ser\dossiers\SER.02-Communes\Mametz-
62543\Superf\Lotissement\Lotissement Clos Fleuri Rue Choquart HOLDING
VYP\courrier opposition tacite.doc
Affaire suivie par : Sandrine DELAYEN
sandrine.delayen@pas-de-calais.gouv.fr
☎ 0321503018

LRAR

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé le 24 janvier 2017 un dossier de déclaration auprès du Service Eau et Risques en charge de la Police de l'Eau relatif au rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement "Le Clos Fleuri" sur la commune de MAMETZ au titre de la rubrique 2150 de l'article R 214-1 du code de l'environnement.

En date du 10 février 2017, il vous a été demandé de bien vouloir **compléter** votre demande **avant le 10 mai 2017**.

A ce jour, les éléments demandés n'étant pas parvenus, je vous informe que conformément à l'article R.214-35 du Code de l'Environnement, **votre projet fait l'objet d'une opposition tacite**.

Dans l'hypothèse où l'aménagement envisagé serait maintenu, je vous précise que celui-ci devra faire l'objet d'un **nouveau dépôt de dossier** auprès du Guichet Unique de Police de l'Environnement.

Enfin, je vous rappelle que les travaux ne doivent pas être commencés avant régularisation de votre projet au titre du code de l'environnement, sous peine de sanctions pénales.

Au cas où vous souhaiteriez déposer un recours contre cette décision, conformément à l'article R. 214-36 du Code de l'Environnement il vous appartient de déposer un recours gracieux auprès de Madame la Préfète préalablement à tout recours contentieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Le Chef du Service de l'Environnement

Olivier MAURY

Copie transmise :
- CLE du SAGE de la Lys
- Sous Préfecture de ST OMER
- Préfecture du Pas de Calais (Insertion site préfecture)
- AFB
- GILLES Bruno, Géomètre
- CT Artois

Monsieur le Directeur de HOLDYNG VYP
1667, Route de Steenvoorde
59470 WORMHOUT